



Information réglementée
Le 05/11/2019
17 h 45

COMPAGNIE FINANCIERE DE NEUFCOUR

Société Anonyme
Rue Churchill, 26 – 4624 Romsée
RPM Liège – TVA : BE 0457 006 788
www.neufcour.com

Communiqué de presse

Déclaration d'actionariat

**en vertu de la loi en matière de transparence du 2 mai 2007
et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008**

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publication des participations importantes dans les sociétés cotées, la Compagnie Financière de Neufcour SA déclare avoir reçu la notification de transparence du 04/11/2019 de M. Noël Dessard.

La déclaration comprend les détails suivants :

Emetteur : Compagnie Financière de Neufcour SA (RPM Liège 0457 006 788)

Motif de la notification : Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

Notification par : Une personne qui notifie seule

Personnes tenues à notification :

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
Noël DESSARD	Rue du Fays, 28 – 4140 Sprimont

Date de dépassement de seuil : 15/09/2019

Seuil franchi (en %) : 10

Dénominateur : 366.060

Détail de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>	Attachés à des titres	<u>Non liés à des titres</u>
Noël DESSARD	24.399	29.103		7,95%	
Indivision René DESSARD	12.572	0		0,00%	
Société Civile des Sarts	5.000	0		0,00%	
Sous-total	41.971	29.103		7,95%	
TOTAL		29.103	0	7,95%	0,00%

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction					
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
TOTAL				0	0,00%	

TOTAL (A+B)	% de droits de vote	% de droits de vote
	29.103	7,95%

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Jacques Janssen, administrateur délégué
Tél +32 (0)4 358 69 44
jacques.janssen@neufcour.com